

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
47, bld des Invalides
PARIS VII°

COTE DE CLASSEMENT N° 2706

SOCIOLOGIE - ETHNOLOGIE

QUELQUES PROBLEMES SOULEVES A PROPOS DE L'ORGANISATION D'UN PAYSANNAT
EMIGRE AU TOGO

par

J.C. PAUVERT

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° :

22615

Cpte :

B

*Rejeter
à l'État mes conclusions*

Quelques problèmes soulevés à propos de l'organisation
d'un paysannat émigré au Togo

---:---:---:---:---:---:---:---

J. C. Fauvert

Dans de nombreux Territoires Africains les autorités administrantes s'efforcent, depuis quelques années, de favoriser la formation de paysannats "modernistes", c'est-à-dire la constitution de systèmes agraires comparables à ceux qui structurent les milieux ruraux occidentaux. Les principaux objectifs poursuivis sont la fixation des paysans pratiquant encore pour la plupart une culture semi-extensive qui dégrade les sols, et le développement progressif de communautés rurales susceptibles d'investir une part de leurs revenus dans des entreprises d'intérêt collectif, grâce à la formation chez les villageois d'une nouvelle attitude devant les revenus monétaires et la thésaurisation, ainsi que de nouvelles tendances à la coopération.

C'est au Congo Belge que ces paysannats furent tout d'abord systématiquement organisés, sous la forme de lotissements limitant l'extension des cultures (1). En Afrique Equatoriale Française, quelques expériences furent effectuées sans succès, d'autres sont en cours (en particulier en Oubangui-Chari) (2).

Au Togo, sous tutelle française, le problème vien

d'être posé, à l'occasion de la mise en valeur d'une région peu habitée jusqu'ici, située à l'Est du fleuve Mono, dans la partie centrale du Territoire. Le Plan de développement économique et social, subventionné par la métropole, prévoit en effet l'implantation dans cette zone de colons appartenant à deux groupes ethniques du Nord du Territoire (Kabré et Lossé) dont la densité considérable pour l'Afrique (de 50 à 200 au km² suivant les cantons), rend nécessaire une émigration partielle : par ailleurs, il est prévu que ce paysannat émigré doit réaliser l'exploitation familiale du sol avec un équipement ne dépassant pas les possibilités matérielles d'une famille moyenne, et suivant des méthodes restant à la portée du paysan africain permettant de cultiver en permanence les mêmes terres sans en compromettre la fertilité.

La réalisation de ces objectifs pose naturellement de nombreux problèmes qu'il peut être intéressant d'exposer ici, en contribution à l'étude des milieux ruraux " en transition". D'une part, il s'agit d'un phénomène migratoire mais présentant le caractère particulier d'être un déplacement en partie dirigé ; d'autre part le groupe émigré doit être organisé en paysannat moderniste. L'analyse des grandes lignes de chacun de ces deux ensembles de faits, et leur mise en rapport, doit faire apparaître certains aspects particulièrement caractéristiques du procès de destructuration et de restructuration d'une société rurale actuellement en expansion.

Au nombre des phénomènes de mutation qui sont observables dans les sociétés africaines en cours de développement économique rapide, les mouvements migratoires n'ont été jusqu'ici étudiés surtout que dans leur forme d'exode rural. Or, si ce processus d'urbanisation est l'un des aspects les plus importants des changements sociaux observables en Afrique du Sud du Sahara, il n'est pas le seul type de déplacement massif de population. Certaines des migrations actuelles méritent d'être étudiées, parce qu'elles impliquent l'établissement de nouvelles relations entre groupes ethniques différents qui, jusqu'à une époque récente, étaient isolés les uns des autres, ou bien l'élargissement et la différenciation de relations traditionnelles entre groupes ayant eu des rapports historiques.

Par ailleurs, ces migrations révèlent de nouvelles formes d'adaptation à la société globale, ces mises en rapport de groupes ethniques exprimant la recherche d'un nouvel équilibre économique ou politique au sein par exemple des cadres territoriaux déterminés par l'administration européenne, ou bien au sein d'ensembles régionaux échappant à ces cadres.

Dès que les premiers Européens apparurent sur les côtes africaines du Bénin (comme du Cameroun ou du Congo), les contre-coups de leur influence et de l'attraction qu'exerçaient leurs marchandises sur les populations de l'intérieur du pays se firent sentir et déterminèrent des contacts entre elles,

contacts généralement guerriers provoqués par le trafic des esclaves. C'est ainsi qu'en Afrique Centrale, la plupart des esclaves exportés étaient des membres de tribus du Haut-Congo achetés et convoyés par des Batékés de la région du Pool. Certaines tribus de l'arrière pays n'acceptèrent pas de laisser aux groupes côtiers le privilège du trafic commercial avec les Européens, ce qui détermina leur déplacement; c'est pour cette raison que dans le golfe du Bénin le royaume du Dahomey refoula les habitants de Ouidah. Ce mouvement des habitants de l'intérieur vers la mer s'observe encore : l'émigration, des populations du Nord vers le Sud, en Gold-Coast, est importante, et à Accra, on compte 60% d'immigrants. En Nigéria, les rivalités tribales qui se font jour dans certaines villes de la côte s'expliquent par le désir qu'ont les populations de l'intérieur de ne plus voir celles de la côte (conflit actuel entre les Itshékeri et les Ibo à WARRI, étudié par P.C. LLOYD). C'est de populations du Bénin qu'ont émergé la majeure partie des évolués et ceux-ci bénéficient d'un grand prestige chez les populations de l'intérieur, qui jaloussent l'ascendant que leur donnent leur occidentalisation, et la puissance économique que leur procure la possession des débouchés côtiers. L'exemple de l'actuelle migration des Kabré et Losso du Nord-Togo semble à cet égard intéressant.

LES MIGRATIONS KABRE ET LOSSO.

Les deux groupes Kabré et Losso peuvent être ici considérés ensemble, pris dans le même mouvement migratoire et le même processus de colonisation dans le Centre du Togo. Certaines caractéristiques culturelles les distinguent cependant; nous n'en tenons pas compte dans ce bref exposé, dans la mesure où elles ne semblent pas avoir de conséquences sur le phénomène migratoire qui nous occupe.

Les Kabré paléonégritiques voltaïques constituent, avec les Lamba le sous-groupe LAMA (210.000 individus) dont l'habitat originel semble bien être les deux massifs Nord et Sud du Cercle de LAMA-KARA qu'ils occupent encore. Les Naoudemba, appelés Losso par les Kabré, constituent au milieu de ce Cercle un îlot de population également voltaïque, mais parlant un dialecte apparenté au Mossi, et qui, selon certains observateurs, seraient venus du Nord (du Soudan) alors que les Kabré se disent autochtones.

Les Kabré et Losso occupent, au moins depuis le XVIII^e siècle (~~les Kabré se~~ un massif montagneux situé dans le Cercle de LAMA-KARA (Nord du Togo), et qui leur sert de refuge contre la poussée des invasions Bariba à l'Est et Gourma au Nord et contre les incursions des marchands d'esclaves venant du Sud (Fon, Achanti). Ils occupaient autrefois une région beaucoup plus vaste où leur migration actuelle tend à les ramener en partie.

Ce sont ici ces migrations actuelles qui importent, dans la mesure où elles sont liées à l'organisation du paysan-
nat kabré et losso dans la partie centrale du Territoire.

Or, ces déplacements aujourd'hui observables sont tous spontanés, si l'on excepte celui qu'organise l'administra-
tion dans l'Est-Mono. Ils sont de deux types :

I) Des Kabré et Losso émigrent définitivement dans le Centre du Territoire, mais vers des zones déjà occupées par des membres de leur groupe ethnique. Ces zones d'émigration se sont développées à partir des villages de colonisation organisés par l'Administration française de 1925 à 1940, (suivant en cela l'exemple de l'administration allemande, qui avait créé deux villages). Cette première colonisation avait pour but la concentration, dans le centre du Togo, de la main d'œuvre nécessaire à la construction de la ligne de chemin de fer LOME-BLITTA⁺ épine dorsale de la moitié Sud du Territoire, et au ravitaillement de ses travailleurs.

Spontanément, des Kabré et Losso rejoignent ces vil-
lages, dont la population s'est notablement accrue depuis
20 ans.

D'autres Kabré et Losso émigrent vers la zone cacao-
yère del' Ouest (région de Palimé) voisine de la Gold-Coast,
certains pénétrant dans ce territoire. Ils s'y installent
définitivement, acquérant des terres après avoir travaillé

quelques années pour le compte des propriétaires autochtones. Les Kabré avaient été refoulés par les Kotokoli, mais eux-mêmes étaient menacés par les chasseurs d'esclaves du Sud (venus d'Agbandi et Kpessi).

Les Kabré refoulés ayant, depuis quelques dizaines d'années, tendance à réoccuper les terres qu'ils occupaient autrefois, et c'est l'émigration spontanée actuelle vers l'Ouest (Subdivision de Bassari).

Un autre mouvement migratoire définitif s'effectue vers l'Ouest et le Sud-Ouest du pays Kabré (vers Bassari).

2) une autre forme de migration des Kabré et Losso est constituée par les déplacements saisonniers que certains d'entre eux effectuent, soit dans le centre du Territoire, où ils s'engagent comme manoeuvres à l'époque des récoltes et de la préparation des cultures, chez des émigrés installés, soit dans la région cacayère, à l'époque de la traite.

Il n'est pas question d'ébaucher ici l'exposé du problème des migrations dans l'ensemble. Il est indispensable cependant de montrer comment l'organisation administrative d'un paysannat émigré dans le Centre s'inscrit dans le contexte d'un mouvement migratoire multiforme, en particulier soit spontané, soit dirigé. En particulier, elle est la suite de la première colonisation kabré et Losso dirigée par l'administration à partir de 1925.

A cette époque, les besoins en main d'oeuvre pour la construction du chemin de fer amenèrent l'Administration à envisager l'implantation dans le centre de colons Kabré et Losso amenés de leur région d'origine; cette émigration avait un autre avantage : celui de décongestionner celle-ci, où une poussée démographique extrêmement forte se manifestait déjà.

De 1924 à 1951, 32.500 Kabré et Losso s'établirent dans le Cercle d'ATAKPAME (17.500) et dans le cercle de SOKODE (15.500). Sur ce nombre, 8.000 colons environ avaient été installés par l'administration en 1947, date à laquelle furent implantés les deux derniers villages de colonisation dirigée dans le cercle de SOKODE. Le nombre de KABRE et de Losso ayant volontairement rejoint la zone de colonisation administrative est donc important, même compte tenu du fait que l'accroissement démographique des premiers villages de colonisation a été très sensible. Dans le canton de SOTOUBOUA peuplé exclusivement d'émigrés une augmentation de 2182 individus a été enregistrée en 5 ans, sur laquelle l'accroissement démographique a été estimé à 700 individus, sur une population totale de 15.500.

Un mouvement spontané a donc suivi la première émigration administrative. Mais il a plusieurs formes :

Un certain nombre d'émigrés rejoignent des parents, des habitants de leur village, déjà installés dans la zone de colonisation du Centre. Pendant deux, trois années, ils

travaillent sur la même terre, ayant souvent laissé leur femme et leurs enfants au pays. Souvent aussi, il s'agit de jeunes célibataires voulant gagner le montant d'une dot. Après quoi, ils se fixent à leur compte dans le Centre.

D'autres Kabré et Lesso viennent dans le Centre se placer comme manœuvres, au moment de la préparation des terres, chez les propriétaires autochtones (groupes Ana et Apessi); quand ils se sont fait connaître, ils obtiennent deux ou trois ans après, une terre qu'ils cultivent pour eux-mêmes, à charge pour eux de verser des redevances en nature (ignames, maïs, viande de chasse). Nous reviendrons plus loin sur ces obligations contractuelles.

C'est parallèlement à ce courant spontané d'émigration vers le Cercle du Centre-Togo que l'administration a envisagé en 1952 de mettre en valeur la région dite de l'Est-Mono, également dans le Cercle du Centre, mais à l'est de la précédente zone de colonisation administrative, devenue, nous venons de le montrer brièvement, zone de colonisation spontanée.

Cette nouvelle zone de l'Est-Mono a semblé, en 1952 vide de tout occupant, c'est-à-dire "terre vacante et sans maître", et les premières prospections pédologiques effectuées conclurent la possibilité de l'implantation dans cette région

d'émigrés Kabré et Losso, venant du Cercle surpeuplé de LAMA-KAR leur pays d'origine, c'est à dire suivant le mouvement général Nord-Sud amorcé depuis 1925.

Au début de l'année 1954, les travaux d'infrastructure furent entrepris, c'est à dire que des routes furent lancées vers l'intérieur de cette région considérée comme inhabitée et que des puits furent creusés.

Les premiers colons s'installèrent mais aucun plan n'avait été établi concernant l'organisation de ce paysannat émigré, dont il était cependant prévu qu'il devait faire la démonstration d'une exploitation rationnelle, permettant en particulier la conservation des sols, et la fixation des cultures.

De l'étude que nous avons alors effectuée des facteurs humains et sociaux de cette colonisation, nous ne pouvons exposer ici que les grandes lignes.

Un premier fait, immédiatement apparu, est que la plupart des colons venus spontanément dans cette nouvelles zone étaient d'anciens émigrés ayant quitté depuis longtemps le pays Kabré et Losso, ayant séjourné déjà dans l'ancienne zone d'émigration. Sur 204 chefs de famille dénombrés en Janvier 1956, 30 seulement venaient du Cercle de LAMA-KARA; les autres avaient émigré depuis au moins 10 ans.

Ce fait a paru caractéristique, et nous a amenés à rechercher les conséquences de l'ancienne colonisation administrative, ainsi qu'à rechercher les enseignements qui pouvaient en être tirés pour l'organisation du nouveau paysannat émigré.

L'étude monographique d'un ancien village de colonisation AKABA, créé en 1931, ainsi que les sondages démographiques et agro-économiques effectués en d'autres points de cette première zone d'émigration dirigée, nous montrèrent que la fixation des colons amenés depuis 1925 n'avait pas été obtenue, et que plusieurs problèmes se posaient.

I - Tout d'abord un problème agronomique.

Alors que les Kabré et Losso pratiquent, dans leur pays d'origine, une agriculture intensive, ils ont adopté, dans la zone où ils ont émigré, les méthodes de culture semi-extensives propres aux autochtones du Centre, et selon lesquelles une superficie assez grande est nécessaire à chaque unité familiale restreinte. Les colons installés à AKABA ont ainsi utilisé en moyenne, ne revenant pas que les terres déjà cultivées et devant s'éloigner sans cesse du village pour trouver de nouveaux champs.

Chez les autochtones du Centre, Ana et Kpessi, cette agriculture est liée à une structure sociale caractérisée par le kope, à la fois ferme et unité familiale socio-économique ; le kope est le village de culture où s'installent les enfants d'un homme, et qui se développe en devenant un village indépendant, lui-même destiné à éclater lorsque ses habitants seront trop nombreux pour subsister sur les terres environnantes.

Les Kabré et Loko sont groupés dans leur pays d'origine en unités familiales homogènes et fermées sur elles-mêmes, les déa bien fixées sur leur sol (le tété) et groupées en fonction de leur appartenance à un même lignage (le tchiédjié puyé) qui constitue en même temps un quartier. Les émigrés, installés sur de nouvelles terres qui leur semblaient illimitées, ont adopté le système de culture extensif propre aux autochtones du Centre. Cette transformation des méthodes culturales chez les émigrés est liée d'ailleurs chez ceux-ci au développement de nouveaux types de groupements.

2 - Problème de structures familiales.

En effet, les émigrés, bien que venus le plus souvent en groupes, ne reconstituent pas dans la zone de colonisation les unités familiales homogènes. Les lignages, en particulier, sont dissociés, leurs membres se trouvant dispersés entre le village d'origine et plusieurs villages de colonisation; les enfants

d'émigrés n'ont pas pu, le plus souvent, rester avec leurs parents, faute de terres, et ont établi, à l'image des Aha et Kpessi du Centre, leur propre "kope". En faisant l'histoire de beaucoup de ces anciens villages de colonisation, on constate que leurs habitants ne s'y sont pas fixés au delà d'une génération, et qu'ils ont tendance à l'éclatement. Des premiers villages, certains ont disparu, d'autres végètent; s'ils constituent encore administrativement des unités, ils sont souvent en fait constitués de hameaux qui s'éloignent les uns des autres en fonction des cultures. Il est intéressant de constater que la structure par âges de la population de ces différents hameaux diffère, les plus jeunes étant les plus éloignés du village de colonisation primitif.

La structure lignagère tend donc à s'effriter. Mais par ailleurs, on peut constater une certaine fidélité aux modèles traditionnels, au niveau de la famille restreinte. Il est caractéristique à cet égard de constater que 72 % des femmes de colons Kabré et Losso en âge d'être nées dans la zone d'émigration sont, en fait, nées au pays Kabré. Même les jeunes hommes nés dans la région où ont émigré leurs parents vont chercher une femme au pays Kabré. Sur 54 femmes épousées depuis

1945 par les colons du village d'AKASA, 43 viennent du Cercle de LAMA-KARA. Parallèlement, il faut également noter qu'il n'y a pratiquement pas d'unions entre hommes kabré ou losso émigrés et femmes autochtones du Centre. Ces faits sont caractéristiques de la faiblesse de l'intégration véritable des colons dans le Centre, après une génération, et de la solidité des liens qui les attachent toujours à leur région d'origine .

3 - L'implantation d'émigrés dans le Centre Togo a, par ailleurs, soulevé un problème foncier qu'il était facile de prévoir, mais qu'il n'a pas été aigü au premier stade de la colonisation dirigée, du fait qu'à celle-ci s'est, assez vite, ajoutée et substituée (jusqu'au projet d'implantation d'un nouveau paysannat) une émigration spontanée.

D'autre part, en effet, les premiers colons installés par l'Administration n'ont pas assez nombreux pour inquiéter véritablement les propriétaires autochtones du Centre. De plus, ceux-ci ne se sont pas véritablement installés, puisqu'ils ont adopté le système de culture semi-extensive, auquel n'est pas liée une réelle appropriation de la terre. D'autre part, le plus grand nombre de colons sont des émigrés volontaires, qui ne se sont installés, en fait, qu'avec l'accord des propriétaires du sol; le processus suivi est presque toujours le même, le nouveau colon travaillant tout d'abord comme manoeuvre ou métayer, puis étant

être confiées aux collectivités locales dans le domaine économique (organisation de mutuelles de production, par exemple).

C'est dans la perspective de ces divers problèmes, apparus à l'occasion de l'étude de la première colonisation Kabré et Losso dans le Centre-Togo, qu'il est nécessaire de considérer la mise en place d'un nouveau paysannat émigré dans une zone considérée comme non encore mise en valeur, celle de l'Est-Mono.

Les mêmes difficultés se posent dans cette région du fait d'une part que les groupes ethniques du Centre la considèrent comme faisant partie de leur patrimoine, d'autre part que les émigrés qui commencent spontanément à l'occuper sont d'anciens colons mal fixés dans la première zone.

L'organisation de lotissements, du type de ceux qui ont été mis en place au Congo Belge, ne suffit pas à résoudre les difficultés, en particulier en ce qui concerne les problèmes de droit foncier; elle les accuse même du fait que dans ce cas les modalités spontanément mises au point de coexistence entre émigrés volontaires et propriétaires du sol ne sont plus acceptées par des colons qui se considèrent comme installés par

l'administration sur des terres "vacantes et sans maître".

De plus, la colonisation de la nouvelle zone attirant beaucoup plus les anciens émigrés mal fixés que des Kabré et Lesso du pays surpeuplé, l'intérêt de ce paysannat se trouve très diminué.

Enfin, le système des lotissements est lié à un ensemble de modifications du système cultural traditionnel, modifications qu'il faudra faire accepter par les nouveaux colons. Dans la mesure où ceux-ci auraient été des Kabré et Lesso venant du pays d'origine, c'est-à-dire avec leurs traditions de culture intensive, de fumure des terres, le nouveau système aurait été adopté sans grandes difficultés. Mais les colons s'installent dans l'Est-Mono sont en fait les anciens colons de la première zone d'émigration, qui ont perdu depuis 10 ou 15 ans leurs habitudes agricoles, et qui pensent échapper aux obligations qui les lient actuellement aux propriétaires autochtones, ils sont également poussés à s'installer sur les lotissements nouveaux en raison de l'épuisement des terres qu'ils cultivaient jusqu'ici dans les anciens villages d'émigration.

A l'occasion de la mise en place d'un paysannat moderniste émigré dans la zone de l'Est-Mono, le Cercle du Centre Togo est ainsi le champ de plusieurs phénomènes concomitants :

1° - D'une part, un mouvement migratoire spontané qui fait suite à une première colonisation dirigée et qui affecte des populations paléonégritiques de l'intérieur désireuses de rompre l'isolement dans lequel elles se sont trouvées jusqu'ici et contraintes de trouver un exutoire au surpeuplement de leur habitat actuel.

2° - D'autre part, l'organisation administrative d'un paysannat émigré, qui semblait devoir utiliser cette poussée naturelle, mais qui en fait a provoqué une autre forme de déplacement : celui des anciens émigrés vers la nouvelle zone de colonisation. Cette nouvelle étape de l'ancienne migration remet en question l'équilibre établi spontanément entre émigrés et autochtones propriétaires du sol, du fait qu'une solution administrative d'ensemble est substituée aux ententes contractuelles entre individus, il apparaît :

- a) que ces ententes n'étaient pas satisfaisantes pour les anciens émigrés, qui se trouvaient sous la dépendance des possesseurs de la terre, alors que dans les nouveaux lotissements ils s'en sentent libérés.
- b) que la solution administrative des lotissements, faute d'avoir tenu compte des formes coutumières de l'appropriation des terres (considérées comme vacantes et sans maîtres, mais en réalité réserves tribales), constitue pour les autochtones une dépossession collective.

3° - Enfin, une émigration spontanée, généralement saisonnière, entraîne une partie des émigrés (anciens) vers l'Ouest,

c'est-à-dire la Gold Coast et la région cacahoyère où ils travaillent comme manoeuvres, ce qui montre également la mauvaise intégration de ces anciens colons dans les premiers villages d'émigration.

4° - De plus, on observe l'émigration d'une partie des autochtones Ana et Kpessi, qui tendent à quitter la partie orientale du Centre Togo, pour aller s'établir plus à l'Ouest, vers la grande route Nord-Sud, ainsi que pour aller travailler eux aussi dans la région cacahoyère.

Les conditions écologiques de l'organisation d'un nouveau paysannat moderniste sont donc complexes, la mobilité des éléments intéressés rendant très difficile l'organisation des nouvelles communautés, déjà compliquée par les problèmes fonciers.

L'implantation de ce paysannat kabré et lossô doit être envisagée dans le contexte du processus de concurrence dans lequel est engagé ce groupe ethnique, et des nouvelles formes de relations qu'il établit avec d'autres populations, en particulier avec les occupants des régions où ils tendent à se fixer.

La forme de ces nouvelles relations est liée à différents types d'expansion des groupes ethniques considérés. C'est ainsi que les Kabré et Lossô constituent peu à peu une catégorie de cultivateurs du type fermier ou métayer, travaillant la terre

des propriétaires Ana ou Kpessi, dans le Centre du Togo, (la même pénétration Kabré et Losso s'observe en Gold-Coast chez les propriétaires Ashanti), une partie d'entre eux étant salariés agricoles saisonniers avant d'obtenir une terre. Les propriétaires, qui appartiennent au groupe Ewé, population depuis longtemps au contact des Européens, pourraient apparaître comme des "kulak", représentatifs d'une certaine mentalité capitaliste, commerçants plus que paysans, mais s'appuyant encore sur une réalité très vivante du droit coutumier foncier lié à un ensemble de conceptions religieuses très solides. Ces structures idéologiques sont même si résistantes à l'impact des émigrés que ceux-ci, on l'a vu plus haut, respectent dans une certaine mesure les interdits; les cultes agraires des propriétaires du sol.

D'autre part, les émigrés dépendent, pour la commercialisation de leurs produits (essentiellement des produits vivriers : ignames, riz, maïs, mil, le coton ne représentant qu'une faible part des revenus) des autochtones du centre qui continuent ainsi à tirer des ressources importantes de leurs terres exploitées par d'autres. La différenciation sociale qui s'opère est ainsi liée à une différenciation ethnique d'autant plus progressivement marquée que l'expansion des groupes émigrés s'accroît.

A la mobilité écologique de certains groupes ethniques ayant une expansion du type agricole -les Kabré et Losso-

correspond ainsi une mobilité sociale amenant les groupes ethniques à avoir presque des relations de classe, phénomène qui ne peut naturellement être analysé en détail dans le cadre de ce bref exposé.

Il n'est également possible que de signaler ici rapidement l'existence de nouvelles relations, également plutôt de classes, entre les autochtones du pays Achanti, en Gold-Coast, et les émigrés Kabré et Losso qui viennent du Togo français pour s'employer comme manoeuvres dans les mines de la région de Koumasi.

Retenons que ces relations sont l'expression des nouvelles mises en rapport de groupes ethniques dans le cadre de la société globale, ces relations nouvelles pouvant être l'expression soit de l'organisation progressive d'une co-opération entre strates se substituant à la communauté tribale ou villageoise, soit de la compétition se faisant jour peu à peu entre groupes ethniques.

Il semble qu'actuellement, le mouvement migratoire lié à cette différenciation, à cette stratification sociale, amène les groupes en présence à cristalliser plutôt les oppositions ethniques que les oppositions de classe; les riches fermiers kabré et losso ont tendance à jouir de leur prestige dans leur milieu, envoyant des cadeaux, participant avec faste

à certaines cérémonies traditionnelles. Les propriétaires du centre restent au contraire fiers de leur culture plus occidentalisée, de leurs relations avec la côte, avec le monde des affaires local.

Cette compétition entre groupes ethniques n'a pas jusqu'ici attiré suffisamment l'attention : elle représente cependant l'un des processus les plus importants d'adaptation des sociétés africaines régionales à la société globale et à la dépendance; elle se traduit en particulier par les mouvements migratoires qui, eux non plus, n'ont pas encore été étudiés avec précision. Les types de groupements ethniques conservent une réalité économique, idéologique et, également politique, du fait qu'ils sont souvent utilisés dans le cadre plus large de l'organisation politique globale; ils tendent à organiser leur coexistence et leurs relations au sein de cette société globale, ces relations pouvant être soit positives et complémentaires, soit négatives et hostiles. C'est ainsi qu'il y a par exemple, complémentarité entre les Bamiléké commerçants qui ont établi des relais dans de nombreux groupes ethniques du Cameroun, et certains de ces mêmes groupes, tels que les Fang planteurs de cacao, dont l'expansion économique n'est pas inquiétée actuellement -tout au moins- par l'expansion commerciale des Bamiléké.

Ces Bamiléké s'opposent à d'autres groupes, tels que les populations ayant une structure politique et commerciale solide, les Foulbé des lamidats du Nord Cameroun en particulier. La Gold-Coast, le Nigéria, le Togo sont également le cadre de relations soit d'équilibre, soit de compétition entre groupes ethniques dont les migrations, en particulier, soit saisonnières, soit définitives, soit à rythme rapide, soit à rythme lent, sont l'expression d'une effervescente adaptation à la société globale, et de l'équilibre momentané, instable, de structures essentiellement mouvantes.

Les kabré et lossa du Nord Togo semblent actuellement être en équilibre dynamique avec les Ana et Kpessi du Centre sur les terres desquelles ils émigrent, dans la mesure où leur concurrence économique n'apparaît pas encore. L'organisation du nouveau paysannat émigré doit tenir compte de ces facteurs, en particulier sous la forme de structures co-opératives. Mais elle est conditionnée par les réactions différentes des groupes ethniques qui sont amenés à différencier leurs formes de participation à la société globale, et à réorganiser continuellement leurs structures. C'est de ce dynamisme que doit tenir compte essentiellement l'organisation des nouvelles communautés émigrées.